

Hérault La Serm crée une filiale pour promouvoir les énergies renouvelables

MEDITERRANEE

N° 5444 du 28/03/2008 - page 43 , 307 mots

Un nouvel opérateur prend pied sur le marché héraultais des énergies renouvelables. Baptisée « Energies du Sud », la société a pour principaux actionnaires la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm), concessionnaire réseau de chaleur de la ville de Montpellier, et la Caisse des dépôts et consignations. Elle associe aussi Gaz de France, la Caisse d'épargne Languedoc-Roussillon et Dexia. Sa vocation : financer et exploiter des systèmes de production électrique fondés sur des énergies renouvelables, biomasse, biogaz et solaire photovoltaïque.

« Malgré un engouement récent, de nombreux freins s'opposent encore au développement des énergies renouvelables, constate Frédéric Cauvin, directeur du département énergie de la Serm. Ces systèmes exigent des investissements lourds et impliquent des démarches administratives et contractuelles souvent complexes. Notre objectif consiste à favoriser le passage à l'acte en proposant des solutions et des outils. »

Programmes collectifs. La société va réaliser des installations photovoltaïques dans les programmes collectifs. « Nous financerons l'investissement pour le compte du promoteur, et nous verserons un loyer aux copropriétaires qui seront ainsi déchargés de toute contrainte d'exploitation », explique Frédéric Cauvin. La société, dont la gestion sera assurée par le département énergie de la Serm, a déjà des projets en portefeuille. Parmi ceux-ci, la création d'une unité de valorisation du biogaz issu de la décharge du Thôt à Montpellier, l'installation de modules photovoltaïques sur un programme immobilier d'Arcade dans le quartier Ovalie, à Montpellier.

Avec un capital de 3,6 millions d'euros, la structure dispose d'une capacité d'investissement de 24 millions qui doit lui permettre de développer 5 MW de puissance installée en 4 à 5 ans. « Nos attentes sont modestes quant au retour sur investissement, mais les opérations que nous financerons devront être rentables et avoir du sens en termes de développement durable », précise Frédéric Cauvin.

J. L.

LeMoniteur-expert.com

© Groupe Moniteur - Impression sur papier autorisée au bénéfice exclusif de l'utilisateur et pour ses besoins propres. Toute autre utilisation est interdite, sauf autorisation préalable écrite de l'Editeur, sous peine de poursuites judiciaires.